

Apprendre à vieillir ?

Le titre et notamment la présence du point d'interrogation attisent d'emblée la curiosité. Comment peut-on apprendre à vieillir ? Cela s'apprend-il ?

Lundi 9 octobre 2017, la soirée préparatoire aux 47^e Journées de l'ECF sous le titre : « Apprendre : désir ou dressage ? » a apporté un éclairage particulier à cette question. La présentation par Nadège Talbot et l'animation passionnée et délicate de Claudine Valette-Damase ont fait écho à la fragilité du corps parlant dans le champ du vieillissement.

Dans un langage clair et accessible, les intervenants ont témoigné de leurs pratiques, suscitant des questions cruciales sur les enjeux et la prise en charge des personnes âgées en institution actuellement. Dans son introduction, C. Valette-Damase soulignait que « le discours médical et politique considère celles-ci comme des problèmes de santé publique auxquels des solutions doivent être apportées pour les éradiquer. Le champ de la vieillesse n'échappe pas à l'individualisme qui isole, au marché mettant en circulation des objets sophistiqués pour se passer de la parole, à la normalisation outrancière qui s'y expérimente ». La psychanalyse, quant à elle, parie sur la parole, le dialogue avec comme seul moteur le désir.

Les témoignages de Christel Astier et Martine Andrieux ont fait entendre qu'au-delà de la volonté politique de protocoles à utiliser, de méthodes à appliquer, de techniques à réaliser, de règles de soins à suivre, il est possible de travailler autrement.

Ces interventions ont mis en relief ce qui n'est pas visible, mais à entendre, à savoir la parole. Les personnes accueillies ont quelque chose à dire, chacune selon son style, selon ses moyens. Parler au présent, sur l'instant même de la rencontre,

avec les mots du passé – parler au futur pourrait, peut se conjuguer avec le désir des personnels orientés par le discours analytique permettant ainsi une création.

Les échanges avec l'équipe et le directeur de l'éhpad de Vichy autour d'une interprétation de son projet, de mettre des dispositifs innovants, donnant une autre forme aux objectifs des appels à projet, des lois, avec leurs effets surmoïques ou injonctifs, ont permis de dire l'espoir d'un changement qui ne se repère que dans l'après-coup, aussi bien pour les personnels que pour les personnes accueillies. Les ateliers de parole de résidents et de professionnels permettent de transmettre son expérience dans ce qui a fait rencontre avec la personne rendue anonyme dans la collectivité pour trouver un espace à sa parole, à sa singularité.